

Étude sur le Développement et Marketing des Biens et Services Non Marchands de la Forêt

DG AGRI, Contrat d'Étude No: 30-CE-0162979/00-21

Résumé



- Novembre 2008-

Décharge de Responsabilité

Ce document a été établi sous contrat de la Commission Européenne. Il reflète uniquement le point de vue des auteurs et ne devrait pas être interprété comme le point de vue de la Commission Européenne. Ni la Commission Européenne, ni aucune personne agissant en son nom ne peuvent être tenues pour responsables quant à l'utilisation de ce document ou de l'information qu'il renferme.

Préparé par:



European Forest Institute (EFIMED)

Robert Mavsar, Sabaheta Ramčilović, Marc Palahí



University of Natural Resources and Applied Life Sciences (BOKU)

Gerhard Weiss, Ewald Rametsteiner, Saana Tykkä



Alterra

Rob van Apeldoorn, Jan Vreke, Martijn van Wijk



Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers (CEPF)

Gerben Janse

External experts

Irina Prokofieva (Forest Technology Centre of Catalonia)

Mika Rekola & Jari Kuuluvainen (University of Helsinki)

Étude sur le Développement et Marketing des Biens et Services Non Marchands de la Forêt

L'inquiétude sur la gestion durable des produits non marchands de la forêt se révèle au cours des dernières années. Cette préoccupation est également révélée à travers plusieurs documents au sein de l'UE (par exemple, le Règlement sur le Développement Rural dans l'UE, la Stratégie Forestière de l'UE, le Plan d'Action de la Forêt de l'UE).

L'étude actuelle a été lancée afin de pouvoir répondre aux questions qui apparaissent dans le Plan d'Action de la Forêt et en particulier l'action clé 3 ("Échanger et apprécier les expériences relatives à l'évaluation et mettre sur le marché les biens et services non ligneux de la forêt"). Le but de cette étude est d'acquérir des informations essentielles du dernier cri dans le domaine de l'évaluation et la compensation des biens et services non marchands de la forêt.

1. Les biens et services de la forêt

Les forêts fournissent de nombreux biens et services qui contribuent au bien-être de l'homme

Il est mondialement reconnu que les forêts sont d'une grande importance pour le bien-être humain. D'une part elles permettent que les fonctions vitales existent, comme la photosynthèse, la formation des sols, l'eau et le cycle des éléments nutritifs essentiels pour le fonctionnement et l'existence de la vie. D'autre part, elles fournissent des biens et services qui contribuent au bien-être de l'homme. La quantité et la variété de ces biens et services est vaste et en constante évolution, ce qui signifie que des biens et services qui existent déjà ou qui apparaissent sont utilisés avec de nouveaux moyens. La raison de son évolution constante est due à la valeur attribuée par la société aux différents biens et services de la forêt.

Des schémas différents existent pour classifier les biens et services de la forêt

Différents schémas peuvent être appliqués pour classifier les biens et les services de la forêt. La classification fonctionnelle est le procédé le plus utilisé selon laquelle il existe la division suivante des biens et services de la forêt (Figure 1): *ressources, écologiques, biosphériques, sociaux, et commodités*. La catégorie des *ressources* fait référence à tous les biens et services obtenus par la forêt (par exemple le bois, les bois de chauffage, et les produits comestibles); les services *écologiques* sont ceux qui s'occupent de la protection des eaux, des sols et du bien-être; les services *biosphériques* sont essentiellement le contrôle du climat et de la protection de la biodiversité; tandis que les services *sociaux* et les *commodités* prennent en compte les différentes sortes d'activités récréatives et l'importance culturelle des forêts.



Figure 1: Les catégories principales des services de la forêt

Il existe une autre sorte de classification pertinente dans le cadre de cette étude, qui fait une distinction entre le commerce des biens et services forestiers. Les biens et services de la forêt sont échangés au niveau des marchés et leur valeur peut être observée directement à l'aide des prix du marché, par exemple, le bois, les bois de chauffage et les produits forestiers non ligneux. Lorsque les biens et services non marchands ne sont pas échangés dans les commerces, aucun prix ne peut être directement observé comme celle sur la protection de l'eau, la protection des sols, la protection du bien-être, la protection de la biodiversité, le contrôle du climat, le tourisme, les loisirs, les sports, les bienfaits spirituels, culturels et historiques. Ces derniers sont fournis à la société ou à certains groupes d'utilisateurs de forme gratuite ou à un prix symbolique bien inférieur au coût de production. Toutefois, l'absence de prix ne veut pas dire que ces biens et services n'ont aucune importance pour la société ou qu'ils ne contribuent pas au bien-être de l'homme.

La protection de la biodiversité, récréation, piégeage du carbone, et les services des bassins hydrographiques sont considérés comme les plus importantes pour les biens et services non marchands de la forêt dans l'UE.

Il y a un manque d'information du point de vue de l'importance et la façon dont les biens et services de la forêt sont considérés à l'échelle de l'UE. Pour recueillir des données sur ce thème, une enquête a été menée auprès des représentants du Comité Permanent Forestier et d'autres groupes différents liés à la foresterie, comme les organisations non gouvernementales de l'environnement, les propriétaires privés (CEPF) et les associations de propriétaires de forêts de l'État (EUSTAFOR).

D'après l'opinion des experts qui participent au sondage, les biens et services non marchands de la forêt ont une grande importance et sont les plus susceptibles de s'accroître dans le futur. D'après la catégorie des biens non marchands, les services les plus importants sont la protection de la biodiversité, les loisirs et le tourisme, le piégeage du carbone, les bassins hydrographiques (la régulation et la purification de l'eau, et la protection des sols) (Figure 2).

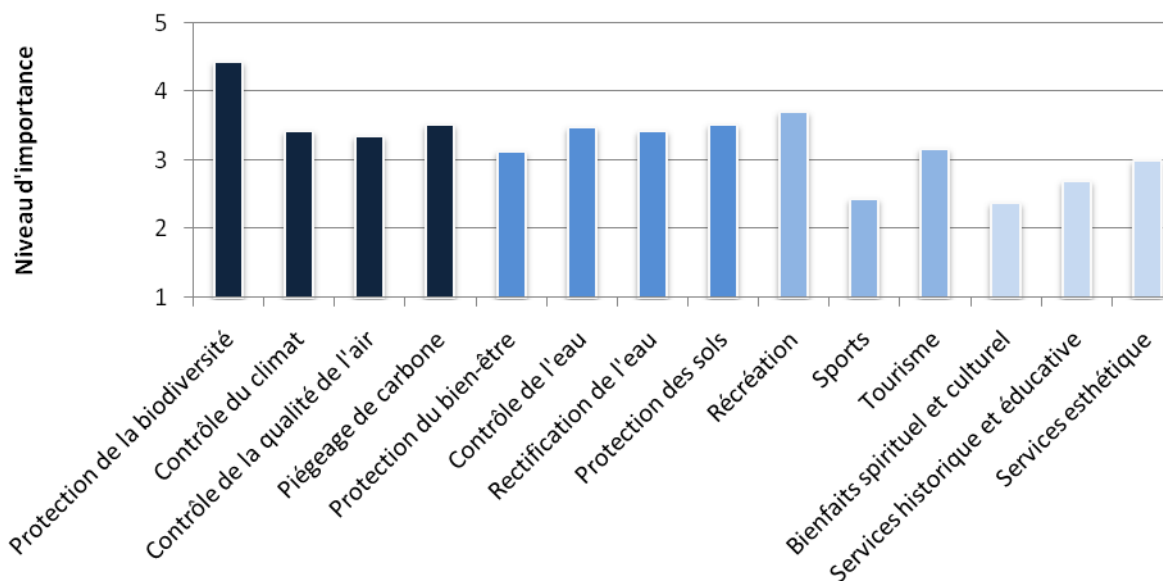


Figure 2: Le rôle de tous les biens et services de la forêt pour l'UE27 (1-pas important, 2-moins important, 3-important, 4-plutôt important, 5-très important)

Le niveau d'importance des biens et services de la forêt pouvant varier entre les parties prenantes

Sans tenir compte des résultats présentés ci-dessus (Figure 2), il faut considérer que les parties prenantes comme les propriétaires forestiers, les décideurs, et le public, sont à même de différer en termes de leurs relations et intérêts envers la forêt. Ces groupes pourraient également avoir des opinions différentes sur les services et biens de la forêt qui sont les plus importants.

Par exemple, les propriétaires des forêts pourraient attribuer plus d'importance aux biens et services qui produisent leurs revenus (par exemple, le bois, le bois de chauffage, la chasse) tandis que le public pourrait considérer plus important les biens et services non commercialisés de la forêt (par exemple, les loisirs et la gestion des eaux). Le niveau d'importance peut varier aussi selon le niveau de la population (locale, nationale, internationale). Au niveau local, ces biens et services qui peuvent avoir directement ou indirectement plus d'importance productive (par exemple, loisirs, service des eaux, esthétiques), tandis rendements plus important, comme pour ceux des loisirs, des services des bassins hydrographiques, et esthétique, alors qu'au niveau national ou international les biens et services «globaux» de la forêt pourraient être plus importants (par exemple, piégeage du carbone, protection de la biodiversité).

Ces différences doivent être prises en compte lorsque l'on prend des décisions relatives à la politique et la gestion de la forêt. Malheureusement, au niveau de l'UE, il n'y a pas d'informations sur les différences d'opinions de ces groupes.

L'accès aux biens et services non marchands de la forêt est libre et gratuit

Un autre facteur important influençant l'usage et l'importance des biens et services de la forêt sont les droits de propriété et d'accès. Bien que, plus de 60% des forêts dans les états membres l'UE sont de propriétés privées, l'accès et l'usage de la plupart des biens et services non marchands de la forêt sont libres et gratuits pour tous. Les produits marchands sont la seule exception, (par exemple, le bois, le bois de chauffage, la chasse) où l'accès n'est en général accordé qu'aux propriétaires de forêts et qu'aux détenteurs de permis. Seulement lorsqu'il y a

une protection sur les habitats naturels et les espèces rares, l'accès aux biens et services non marchands est limité.

L'accès libre aux biens et services non marchands signifie que les propriétaires de forêts ne reçoivent aucune compensation monétaire pour leurs services, et ils pourraient donc être moins motivés à gérer la forêt de façon à assurer que la quantité/qualité désirées socialement des biens et services non marchands soient intéressantes. Pour remédier à cette situation, des moyens de financement peuvent être appliqués, en tenant compte que la valeur apportée aux biens et services non marchands puisse être estimée.

2. Évaluation des biens et services non marchands de la forêt

Le cadre de la Valeur Économique Totale est largement accepté pour l'évaluation des biens et services de la forêt

L'ampleur des bénéfices que les forêts apportent à la société a besoin d'un cadre analytique cohérent. Au cours des dernières années, la notion de la Valeur Économique Totale a été largement utilisée pour quantifier la valeur totale des différents composants des écosystèmes des forêts. Ce qui comprend les valeurs d'usage et de non-usage. Les valeurs d'usage sont celles qui résultent de l'usage actuel ou futur soit de façon directe (par exemple, loisirs, bois) ou indirect (purification de l'eau, piégeage de carbone) des biens et services de la forêt. Les valeurs du non-usage (ou passives) ne sont pas associées à l'usage actuel ou même à l'option d'utiliser un bien ou un service. Ces valeurs proviennent du fait que les ressources naturelles sont préservées.

Les méthodes de préférences révélées et exprimées sont disponibles pour évaluer les changements dans la disponibilité des biens et services de la forêt

Les méthodes d'évaluations économiques tentent toujours d'obtenir la valeur monétaire d'un certain changement dans la quantité et/ou la qualité des biens et services de l'environnement, comme ceux qui peuvent avoir ou ne pas avoir accès à la forêt pour des activités de loisirs. Les changements sont toujours considérés comme étant petits (marginiaux). À partir du moment où des changements importants dans la quantité ou la qualité des certains biens et services de la forêt peuvent également provoquer aussi d'autres effets, qui ne seraient pas inclus dans l'analyse des produits respectifs. Les principales sortes des méthodes d'évaluations sont des méthodes de préférences révélées et exprimées

Les méthodes de préférences révélées sont basées sur le comportement actuel du commerce (par exemple, les achats de certains produits). Certaines méthodes dans ce groupe utilisent les valeurs directement (prix du marché), alors que d'autres méthodes prennent indirectement des valeurs de comportement dans les marchés de substitution qui ont une relation directe avec le service d'écosystèmes d'intérêts (Méthode du Coût de Transport, Méthode des Prix Hédonistes). L'avantage de ces méthodes est qu'elles sont fondées sur le comportement actuel du commerce; mais leur applicabilité est limitée à un petit nombre de biens et services de la forêt (biens et services du marché, loisir, tourisme et équipements).

Les méthodes de préférences exprimées, c'est-à-dire la Méthode d'Évaluation Contingente, Modélisation du Choix, sont fondées sur des données hypothétiques plutôt que sur leur comportement actuel. La valeur des biens et services d'une forêt provient des réponses des gens aux questions sur des marchés ou situations possibles. Les méthodes de ce groupe sont applicables à toutes sortes de marchés des biens et services de la forêt et elles permettent aussi

d'estimer les valeurs de non-usage. L'inconvénient principal est qu'elles sont fondées sur des situations hypothétiques et cela fait que leur application soit complexe, ayant besoin de connaissances spéciales et beaucoup de temps.

Les méthodes basées sur le comportement du commerce observé seraient préférables, mais la sélection finale de la méthode dépend du contexte de l'évaluation.

Au moment de décider de la méthode à appliquer, on recommande en général d'utiliser de préférence des méthodes qui sont basées sur le marché actuel et qui ne soient pas trop prenantes en temps et ressources. Toutefois, le choix décisif de la méthode dépend de plusieurs facteurs: (i) sorte et nombre d'objets à évaluer; (ii) population utile (par exemple, utilisateurs ou non-utilisateurs ou les deux, et leur étendue géographique (locale, régionale, nationale, internationale); (iii) disponibilité des données, (par exemple, accès limité aux données, données sur les valeurs de terrains; (iv) disponibilité de temps, ressources personnelles et financières.

Les méthodes d'évaluation donnent des résultats fiables lorsqu'elles sont appliquées correctement

Même si quelques méthodes d'évaluation des biens et services de la forêt sont encore relativement nouvelles, au cours de la dernière décennie, la méthodologie et la connaissance de ces méthodes se sont améliorées considérablement. Lorsque ces méthodes sont appliquées d'après de normes de bonne pratique et considérant leurs limites, elles fournissent une solide estimation de valeurs économique pour toutes sortes de biens et services de la forêt.

Quand le temps et les ressources sont limités, les techniques de transferts de bénéfices peuvent être appliquées pour obtenir des valeurs

Très souvent le temps et les ressources sont limités et les nouvelles études d'évaluation de l'environnement ne peuvent pas être effectuées avant de prendre des décisions importantes. La méthode de transfert de bénéfices estime les valeurs économiques des biens et services de la forêt en transférant l'information disponible d'études déjà réalisées dans un autre endroit et/ou contexte. L'utilisation de cette méthode est moins coûteuse que d'autres méthodes d'évaluation; quoiqu'étant encore relativement nouvelle, il n'existe pas encore de règles largement acceptées pour son application. Par conséquent, la méthode ne devrait qu'être utilisée avec précaution en étant conscient de ses limites.

Les valeurs des biens et services non marchands de la forêt, évaluées sous des contextes différents ne devraient pas être utilisés pour faire des comparaisons directes.

Une des limites de ces méthodes est que, en général, il n'est pas permis de faire une comparaison directe des valeurs économiques estimées dans des études différentes, ou d'utiliser les valeurs estimées pour exprimer l'importance économique relative des différents biens et services de la forêt. Ces limites viennent des différences d'objectif d'évaluations, de méthodes employées, de l'exactitude des données, des populations concernées et des unités de valeur, c'est-à-dire si la valeur est estimée en tant que visite, par année, par tC, etc.

Les valeurs disponibles pour un nombre limité de biens et service non marchands de la forêt et seulement dans quelques États membres de l'UE

Au cours des dernières décennies, de nombreuses études d'évaluation ont été menées. Toutefois, les efforts d'évaluation ont été seulement limités à quelques biens et services non marchands de la forêt. Les loisirs et le tourisme dans les forêts sont les sujets les plus étudiés, ainsi que la conservation de certaines espèces ou d'habitats naturels. Les autres biens et

services non marchands de la forêt on été étudiés moins souvent. Dans l'ensemble, seuls les biens et services non marchands de la forêt qui attirent un public vaste ou l'attention politique et ceux où il est plus facile de faire une relation entre la valeur des biens et service et l'état des forêts, sont évalués.

Les estimations de la valeur économique des biens et services non marchands de la forêt ne se limitent pas uniquement à la valeur des biens ou services, mais aussi en ce qui concerne la répartition géographique des forêts. La plupart des données sont disponibles pour les pays occidentaux et nordiques alors qu'il y a une absence presque totale de données dans les pays de l'Est des États membres de l'UE.

Les valeurs estimées peuvent servir à différentes fins, mais ne peuvent pas définir le prix des biens et services évalués

Les valeurs estimées pour certains biens et services non marchands de la forêt reflètent les bénéfices perçus par la société. Ces valeurs peuvent être appliquées pour sensibiliser le public sur la contribution des produits de la forêt au bien-être social; pour justifier l'investissement dans certains types de gestions de la forêt; pour soutenir les décisions sur l'aménagement du terrain; et pour comparer les coûts et les bénéfices de projets alternatifs, etc.

Toutefois, elles ne peuvent pas être directement utilisées pour déterminer le montant d'indemnisation qui devrait être versé aux fournisseurs (par exemple, les propriétaires de forêts) des produits et services non marchands de la forêt. La récompense est l'objectif principal des négociations entre les fournisseurs et les bénéficiaires. En général, ceci devrait être basé sur le renoncement à des revenus ou des coûts supplémentaires que le fournisseur doit supporter en raison de la disposition des biens et services non marchands. À cet égard, il existe un manque d'information sur les coûts de la prestation de biens et services non marchands de la forêt qui, auparavant, étaient seulement fondés sur la perte de revenus en raison des limitations dans la récolte du bois. De même, sont nécessaires des données plus fiables à l'échelle de l'UE.

3. Les mécanismes financiers pour les biens et services de la forêt non marchands

Les biens et services non marchands de la forêt sont considérés comme des externalités et ont des caractéristiques de biens publics, ce qui les rend difficiles à commercialiser

Les biens et services non commercialisés sont souvent des externalités positives de la gestion des forêts ou des forêts naturelles. Ils ont souvent - à un degré plus ou moins élevé - des caractéristiques de biens publics, (manque d'exclusion et de rivalité): si les utilisateurs ne peuvent pas être exclus des avantages de la forêt (par exemple, loisirs récréatifs de la forêt) et/ou s'ils ne peuvent pas participer aux ressources (par exemple, les agréments paysagers ou les fonctions de protection) il leur est difficile d'entrer dans le marché. Le développement du marché fait face à quatre conditions préalables: la pénurie des biens ou des services, la nette définition des droits de propriété sur les ressources, et des coûts réduits sur les transactions pour les échanges de marché, et la disponibilité d'informations à la portée de tous les participants du marché. En outre, il est possible que plusieurs facteurs institutionnels et sociaux aillent à l'encontre du développement des marchés, par exemple, usage des droits traditionnels, situations politiques ou sociales qui n'apportent pas de solution au marché.

Les difficultés du marché peuvent être modifiées sous certaines conditions

Deux sortes de processus peuvent accroître la commercialisation: la «transformation» des biens ou des services en changeant les propriétés institutionnelles, (par exemple, les droits de propriété ou les accords contractuels) et le «développement des produits» (par exemple, disponibilité des biens et services complémentaires/supplémentaires, promotion du marché, modification des contrats existants, etc.). De tout cela s'ensuit que les politiques publiques et les propriétaires privés puissent agir pour transformer les biens et services de la forêt qui sont difficiles à commercialiser en produit commercialisables. Il existe à la fois dans les secteurs publics et privés des études théoriques mais leur application pratique est encore rare.

Les cadres et les acteurs institutionnels n'ont pas de poids pour soutenir des innovations

L'innovation – ceci dit les conditions préalables pour le développement de nouveaux produits - peut être défavorable, car souvent les propriétés forestières sont trop petites. En outre, le système institutionnel qui devrait soutenir les activités d'innovation dans le secteur est plutôt faible, et donc il y a un manque évident de politiques d'innovation dans le secteur et d'interaction à la fois dans le cadre forestier et dans d'autres secteurs qui sont utiles au futur développement de la foresterie.

Il existe de grandes incertitudes pour beaucoup d'instruments basés sur le marché

La littérature économique met en évidence les divers risques concernant l'application des nouveaux instruments basés dans le marché, par exemple ils ont des incertitudes sur l'efficacité et rendement des objectifs écologiques. En outre, l'efficacité et l'efficience sont souvent problématiques étant donné que leur application est particulièrement difficile pour les pauvres et pour les propriétaires des petits terrains. Les difficultés dans la mise en œuvre des nouveaux mécanismes de financement peuvent être expliquées aux étapes initiales du processus d'innovation et au faible soutien du système institutionnel. Tout de même, il ne faut pas oublier que nous sommes encore dans un domaine où l'entrée dans le marché restera limitée, au moins jusqu'à un certain degré.

Les interventions de l'État sont encore justifiées pour corriger les défaillances du marché

Les forêts fournissent d'importantes externalités positives. Afin de les assurer l'État intervient par différents moyens: en définissant les droits de propriété ou les normes sur la responsabilité du produit à fin d'établir des marchés; en réglementant l'usage de terrain (par exemple, en interdisant le déboisement ou en obligeant le reboisement après la coupe); en subventionnant des gestions souhaitées (par exemple, en établissant des peuplements forestiers mixtes); en taxant des gestions non-souhaitées (par exemple, l'extraction des ressources ou enfouissement des déversements de déchets); ou à travers des mesures gouvernementales (par exemple, en créant des parcs nationaux ou forêts de récréation et des réserves d'eau sur les terres municipales ou nationales). Souvent, une combinaison des normes, des politiques financières et d'information sont souhaitables pour réglementer la provision des biens et services de la forêt à la société.

Notre étude demande une vaste typologie qui comprend des mécanismes de financement publics, privés et mixtes.

Dans le but de cette étude, l'expression «mécanisme de financement» est employé pour englober tous les moyens de financement publics et privés des biens et services de la forêt. En revanche,

l'expression «récompense» à souvent une connotation passive sur l'indemnisation en tant que valeur, et le «financement» devrait normalement incorporer des qualités de marketing actif. L'expression «mécanisme» devrait inclure non seulement les compléments politiques publics mais aussi toutes autres sortes de transactions réalisées sur le marché privé.

Dans la politique de l'environnement, nous pouvons distinguer entre les politiques centralisées à base de compléments réglementaires, c'est-à-dire dit une stimulation qui s'impose sur l'État, et des politiques décentralisées où l'État contrôle à la fois les «règles du jeu» et les mécanismes qui ont lieu à travers des collaborateurs privés. Les mécanismes financiers des politiques centralisées utilisent les principes selon Pigou et veulent corriger les externalités pour lesquelles aucun commerce ne peut être établi. Les politiques décentralisées utilisent les principes de Coase qui essayent d'établir les paramètres des droits afférents aux biens pour les externalités.

Dans le but de cette étude, une typologie tripartite des mécanismes de financement est employée suite à la différence mentionnée des instruments centralisés et décentralisés, en plus de certains compléments dans le marché pour les produits et services de la forêt qui existent déjà. Ainsi, elle différencie les mécanismes public (de l'Etat), mixte (public-privé) et privé (le marché), (voir Tableau 1).

- Les mécanismes de financement: ceux-ci comprennent tous compléments publics qui suivent les principes de Pigou et les stimulations négatives (redevances et impôts) et positives (subventions).
- Mécanismes mixtes public-privés: Sous cette catégorie les interventions de l'Etat sont d'une nature volontaire (par exemple, contrats public-privés) ou visent la création des nouveaux marchés pour les externalités d'écosystèmes de la forêt (par exemple, les permis négociables) (instrument du type Coasian).
- Mécanismes de financement privé: Cette catégorie comprend toutes les solutions pour les commerces développés sans intervention de l'Etat. Les acteurs publics et privés peuvent utiliser ces mécanismes qui comprennent le commerce des biens et services, l'achat ou la location de terrains, les sponsors et l'étiquetage.

Tableau 1: Classification des mécanismes de financement utilisés dans cette investigation

Type	Mécanisme
MÉCANISMES PUBLICS	Impôts, honoraires et charges
	Subventions
MÉCANISMES MIXTES PUBLIC-PRIVÉS	Contrats public-privés
	Permis pour commercer
MECANISMES PRIVÉS	Achat de biens et services
	Achat de terrain
	Location de terrain
	Éco-parrainage
	Dons et donations
	Certification

Les impôts et les subventions sont les mécanismes de financement les plus populaires utilisés dans l'UE

Les impôts et les subventions sont les mécanismes de financement les plus fréquemment utilisés par les membres de l'UE. Les contrats mixtes public-privés, le commerce des biens et services de la forêt, l'éco-parrainage et la certification sont très importants. Les autres mécanismes de financement, par exemple, les permis pour faire le commerce, l'achat et la location de terrains, les dons et donations ne se trouvent que dans certains pays.

La figure suivante montre l'estimation de l'utilisation des mécanismes de financement par les autorités de 26 pays. Les résultats se découlent des réponses de 13 personnes interrogées qui appartiennent à des groupes avec des intérêts environnemental et forestier ainsi que de l'analyse des cas étudiés.

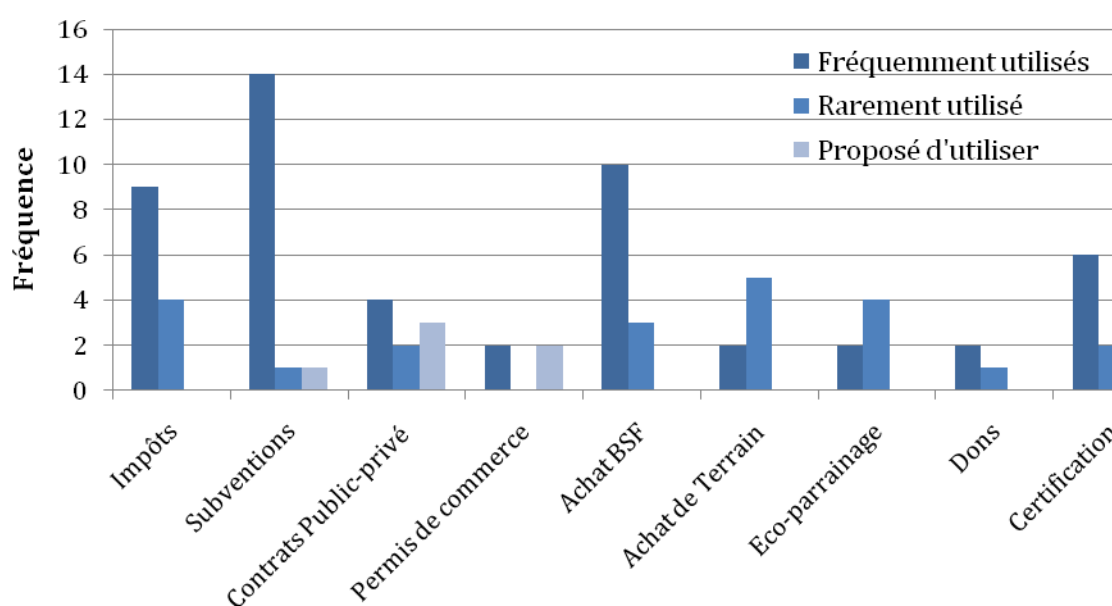


Figure 3: Utilisation des différents types de financement pour les biens et services de la forêt dans les pays de l'Union Européenne

Tendance à l'augmentation de l'utilisation des mécanismes du marché

Les impôts et les subventions seront importants dans l'avenir, mais les administrations publiques continueront à utiliser les contrats mixtes public-privés qui sont leurs préférés. Aussi de nouveaux commerces sont créés (piégeage du carbone, conservation de la biodiversité), quoique son développement est encore à ses débuts.

Quelques mécanismes de financement pourraient être appliqués d'une façon générale; quelques autres sont utilisés pour spécifiques biens et services de la forêt

Certains mécanismes de financement sont généralement utilisés pour certains biens et services. Selon notre enquête, les permis négociables pour faire le commerce ne sont fréquemment utilisés que pour les biens et services de la biosphère (piégeage du carbone, conservation de la biodiversité) et pour la certification des ressources (essentiellement du bois). Les achats sont souvent utilisés normalement que pour les ressources (bois et produits forestiers non ligneux)

et les services collectifs (loisirs). Les impôts, subventions, contrats, achat et location de terrains et l'éco-parrainage sont souvent utilisés pour la plupart des produits forestiers.

Les facteurs de réussite pour l'application des mécanismes de financement sont, en plus d'une bonne conception et la mise en œuvre des mécanismes, les structures politico-institutionnelles, l'engagement des participants et l'approbation sociale

L'application et la faisabilité des mécanismes de financement varient d'un cas à l'autre, et il n'existe pas un mécanisme financier qui soit approprié à toutes les situations, ce qui est montré par une analyse détaillée des cas sélectionnés. Les études des cas des mécanismes financiers des secteurs publics, public-privés et privés montrent que tous ont des faiblesses et des points forts. Presque dans tous les cas sont nécessaires des modifications du contexte légal ou institutionnel avant que les mécanismes soient appliqués. En plus des facteurs politico-institutionnels, le compromis et motivation des participants et l'accord social sont des éléments très importants pour assurer l'efficacité des mécanismes de financement.

Le compromis des propriétaires des terrains est nécessaire pour le commerce des biens et services

Le commerce des biens et services de la forêt n'a pas encore été utilisés dans son plein potentiel. A fin d'assurer son succès on a besoin d'un fort compromis de la part des propriétaires des terres, ses groupes d'intérêts et du développement des services. Il existe des exemples qui montrent de nombreuses possibilités dans ce domaine sans avoir à changer l'actuel cadre institutionnel.

Un développement plus approfondi des mécanismes de financement public et mixtes public-privé

C'est la responsabilité des entités publiques de faire développement plus approfondi des mécanismes de financement public et public-privé, en ce qui concerne les impôts et subventions, l'application efficace de contrats ou la création des marchés, (par exemple, à travers des permis pour commercer).

Un développement plus approfondi des mécanismes de financement privé

De même, les acteurs politico-institutionnels ont un rôle important en ce qui concerne les mécanismes privés, car les propriétaires des terres ont besoin de soutien dans leurs tentatives pour développer des produits nouveaux. Les mesures de soutien tiennent en sorte que les informations soient fournies, et que la coordination avec les acteurs ainsi que le soutien financier pour éviter des risques dans les phases initiale du développement du produit soient impliqués. Les programmes de développement rural de l'UE permettent l'application d'un grand nombre de mesures sous les Axes 1-4. Les mesures en vue d'un soutien systématique à l'innovation sont prévues à travers de l'instrument LEADER.

Soutien pour les expériences des échanges transfrontaliers

Il est capital de faire un échange d'expériences et de connaissances à travers les frontières nationales à fin de réussir une meilleure application des mécanismes de financement car elles se déroulent sur différents niveaux dans les pays européens. On pourrait organiser en Europe, ou au niveau bilatéral, des séminaires, des ateliers de formations, des excursions, programmes de formation, ainsi que projets conjoints de recherche et de développement. La coopération entre

les pays devrait inclure les acteurs publics et privés ainsi que les représentants des divers secteurs.

Soutien à la coopération trans-sectorielle

La poursuite du développement approfondi des mécanismes de financement peut être renforcée en soutenant la coopération entre les secteurs. Ceci devrait être considéré pour tous les niveaux politico-institutionnels (UE, national, régional, local) ainsi que pour les entreprises. En agissant ainsi, le secteur forestier serait fortement connecté à d'autres secteurs dont on attend leurs demandes, par exemple, les industries du bois et chimiques, la production d'énergie, le tourisme, la protection de l'environnement et la conservation de la nature.

De l'argent frais pour le développement de nouvelles opportunités de marché

Il existe seulement quelques fonds forestiers qui se consacrent au développement des offres des nouveaux marchés dans le domaine de NWFGS. L'apport de l'argent frais pour développement de nouvelles activités d'affaires pourraient servir d'aide pour exploiter de nouvelles sources de financement privé pour les biens et services de la forêt.

Améliorer la compréhension des mesures politiques actuelles

Les programmes de développement rural de l'UE offrent une gamme de mesures de financement et d'autres formes de soutien pour le développement des biens et services de la forêt non marchands; quoique, jusqu'ici ils n'ont pas été utilisés fréquemment. Ceci pourrait indiquer le manque d'entendement de l'importance des biens et services de la forêt non marchands et aux mesures existantes pour leur développement dans le cadre du secteur de la foresterie. Cette situation pourrait être améliorée par le renforcement des capacités, l'éducation, la formation, la diffusion d'information et par la conscientisation aux niveaux communautaire et national de l'UE.